RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Observatoire des énergies renouvelables et de la biodiversité

1ères Rencontres de l'Observatoire des EnR et de la Biodiversité

Vers une transition énergétique en harmonie avec la biodiversité, les sols et les paysages

L'énergie au cœur du projet de territoire

Le Plan Paysage et Transition Energétique de la DLVA

Jérôme Dubois

OFB OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ
ADEME AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

12 et 13 mai 2025 au ministère en charge de l'écologie – La Défense (92)

Dès 2017, inventer la planification énergétique

Mettre de l’ordre dans le Far West énergétique : un premier Scot pionnier

Une étude de pré identification des toitures, ombrières, et sites anthropisés publics, ayant un potentiel pour installer des panneaux photovoltaïques en 2021

Une démarche de planification des projets photovoltaïques au sol en espaces naturels. Pour cela elle s’est appuyée sur les compétences des services de l’État et des Parcs Naturels régionaux du Verdon et du Luberon. Sur les 1 180 ha de terrains communaux (37 sites) étudiés, 310 ha ont été considérés comme potentiellement équipables en prenant en compte les enjeux locaux. Les sites sélectionnés ont ensuite été répartis en 3 lots distincts dans un AMI lancé en 2022

Un double débat, local mais aussi plus large

Un PPTE pour débattre sereinement face aux enjeux

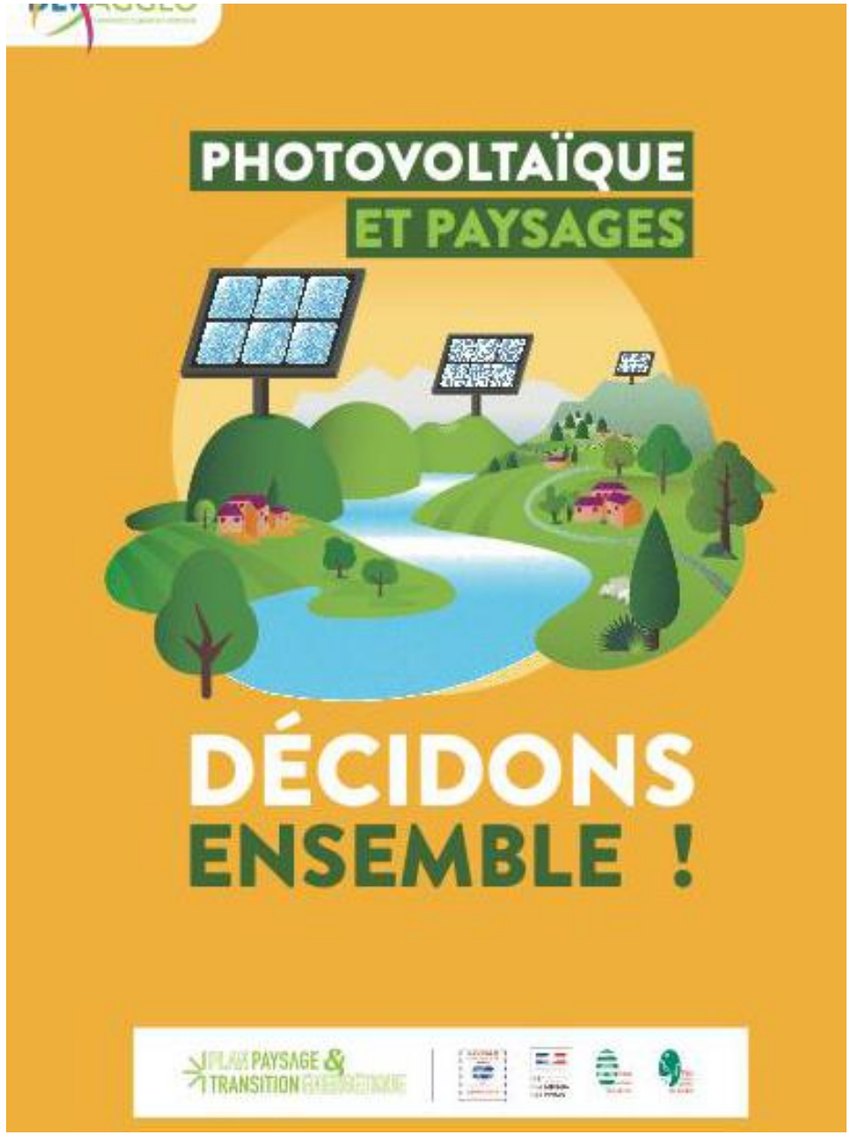

Rassembler toutes les parties

Le PPTE tombait à pic : MERCI l'ADEME!

L'Agglomération a souhaité associer la population au développement de la filière photovoltaïque sur son territoire au cours d'une importante concertation publique.

Pour assurer la visibilité et l'honnêteté de la phase de concertation, DLVAgglo a volontairement sollicité la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) dans le cadre de deux missions de conseil et d'appui méthodologique. La stratégie de concertation s'est déroulée en plusieurs étapes, étalées sur plus d'un an :

- Un questionnaire en ligne qui a comptabilisé 162 réponses,
- 4 ateliers citoyens et 4 points info-débats sur des marchés (Riez, Oraison, Manosque, Vinon-sur-Verdon),
- 2 visites de centrales solaires photovolatïques,
- Des réunions techniques thématiques.

Une double compétence pour les prestataires : paysagère et écologique, mais aussi sociologique avec un BE spécialisé dans la concertation sociale : il fallait allait chercher les gens

Mobiliser tous nos partenaires:

LA GOUVERNANCE

LES PARTENAIRES

Institutionnels : Région PACA, CD04-83, CA04, UDAP, ABF, etc.
Acteurs socio-économiques : forêt, agriculture, espaces naturels, tourisme, énergie, associations, etc.

LE DIAGNOSTIC

ETABLI SUR LA BASE DE :

- Compilation des enjeux/OQP des documents cadres (Atlas départementaux, Chartes des Parcs naturels régionaux du Verdon et du Luberon, Plan de Paysage Luberon-Lure, SCoT DLVAgglo)
- Démarche participative grand public dont analyse du questionnaire en ligne & ateliers

CLASSIFICATION DES ELEMENTS DE PAYSAGE SENSIBLES AU PV AU SOL :

LES PAYSAGES HABITÉS
Coupures d'urbanisation
Silhouettes villageoises
Entrées & Lisières de villes et villages
Patrimoine bâti

LES PAYSAGES RURAUX ET NATURELS
Paysages agricoles préservés
Paysages forestiers et boisements
Milieux ouverts
Paysages de l'eau, rivières et ripisylves, plans d'eau

LES PERCEPTIONS
Paysages remarquables
Paysages vus depuis les routes «normales»
Paysages des routes emblématiques ou pittoresques
Points de vue emblématiques et cônes de vue associés
Paysages depuis les chemins de randonnée et cyclables
Les grandes perspectives visuelles
Rebords de plateaux
Crêtes
Paysages-Tableaux
Portes de territoire

DESCRIPTIFS, ILLUSTRATIONS ET CARTES D'ENJEUX COMPILANT LES OQP ET LES SENSIBILITES CITOYENNES :

STRUCTURE DU PPTE :

1

Un diagnostic paysager

➪ Étude bibliographique, Analyse terrain + Concertation

2

Des Objectifs de Qualité Paysagère

➪ SCoT, PNRL et PNRV + Concertation

3

Un Plan d'Actions

➪ +/- 15 actions

Des livrables pour tous

LES 4 LIVRETS :

LIVRET 1
Contexte d'élaboration et vocations du guide.

LIVRET 2
Aide à la décision à l'attention des communes.
Ce livret a pour objectif de présenter aux élus et techniciens les travaux du PPTE, d'apporter des connaissances complémentaires sur les enjeux du territoire, et de donner des clés de lecture et d'appréciation des projets.

LIVRET 3
Processus et préconisations à l'attention des porteurs de projet
Ce livret a vocation à compléter les guides existants en contextualisant les enjeux. Il se veut pratique, en insérant des recommandations à toutes les étapes de la vie d'un projet.

LIVRET 4
Détail des critères généraux et paysagers étudiés
C'est le livret technique qui récapitule précisément, critère par critère, l'historique des réflexions menées durant l'élaboration du Plan de Paysage et Transition Énergétique.

CARTE D'ENJEUX VIS-A-VIS DE L'IMPLANTATION DE PHOTOVOLTAIQUE AU SOL EN MILIEU NATUREL SUR LE TERRITOIRE DE DLVAgglo

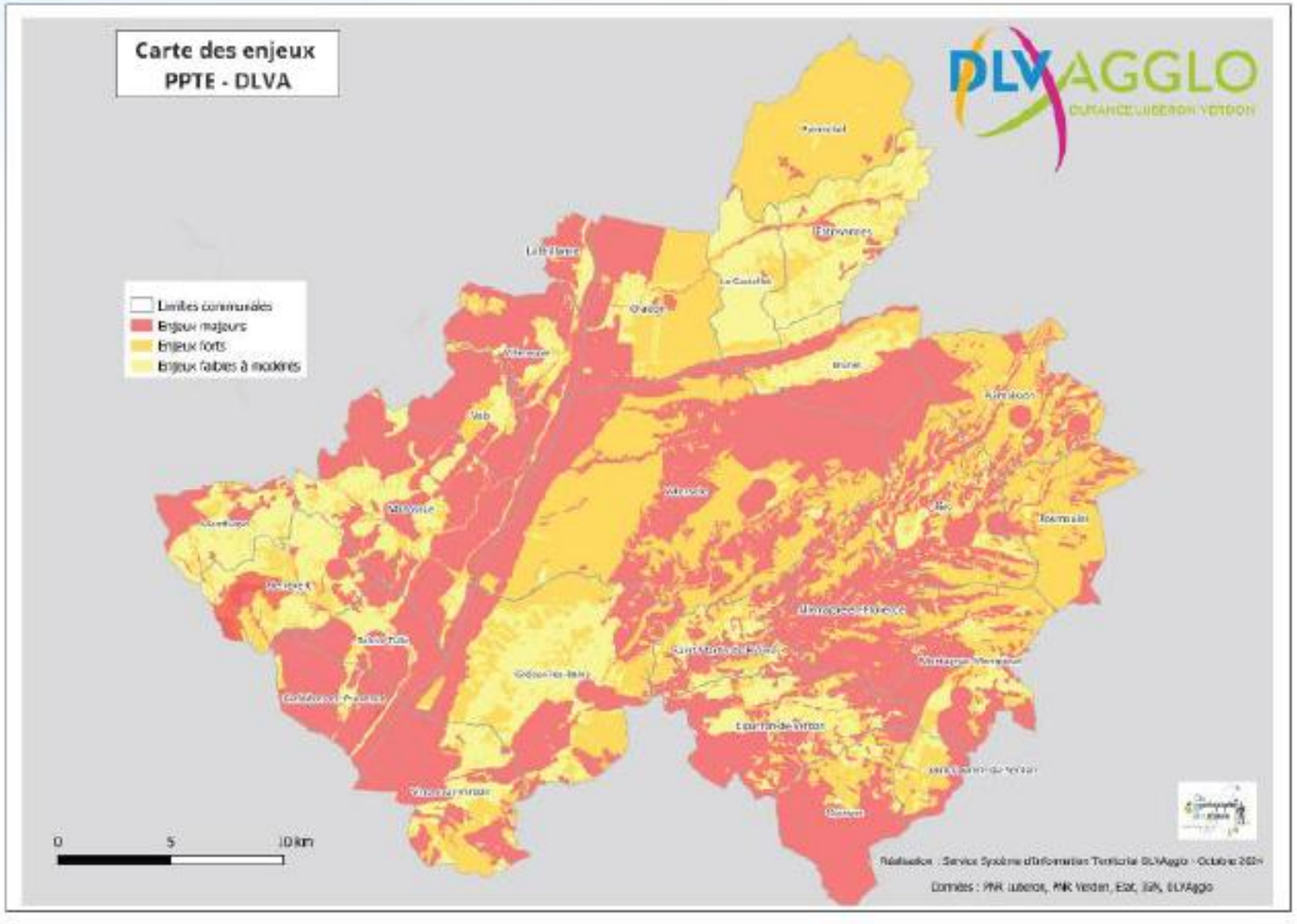

ATTENTION : Aucun secteur ne doit être considéré comme exempt d'enjeu. Cette carte est par ailleurs évolutive et les enjeux paysagers n'y sont pas représentés. Elle est fournie à titre indicatif et doit être utilisée avec le guide.

CRITERES A ENJEU				
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

RETOUR SUR L'ÉLABORATION DU PPTE

3 CARTES DE SENSIBILITÉS PAYSAGÈRES ⇨ Croisement des cartes institutionnelles et des cartes citoyennes

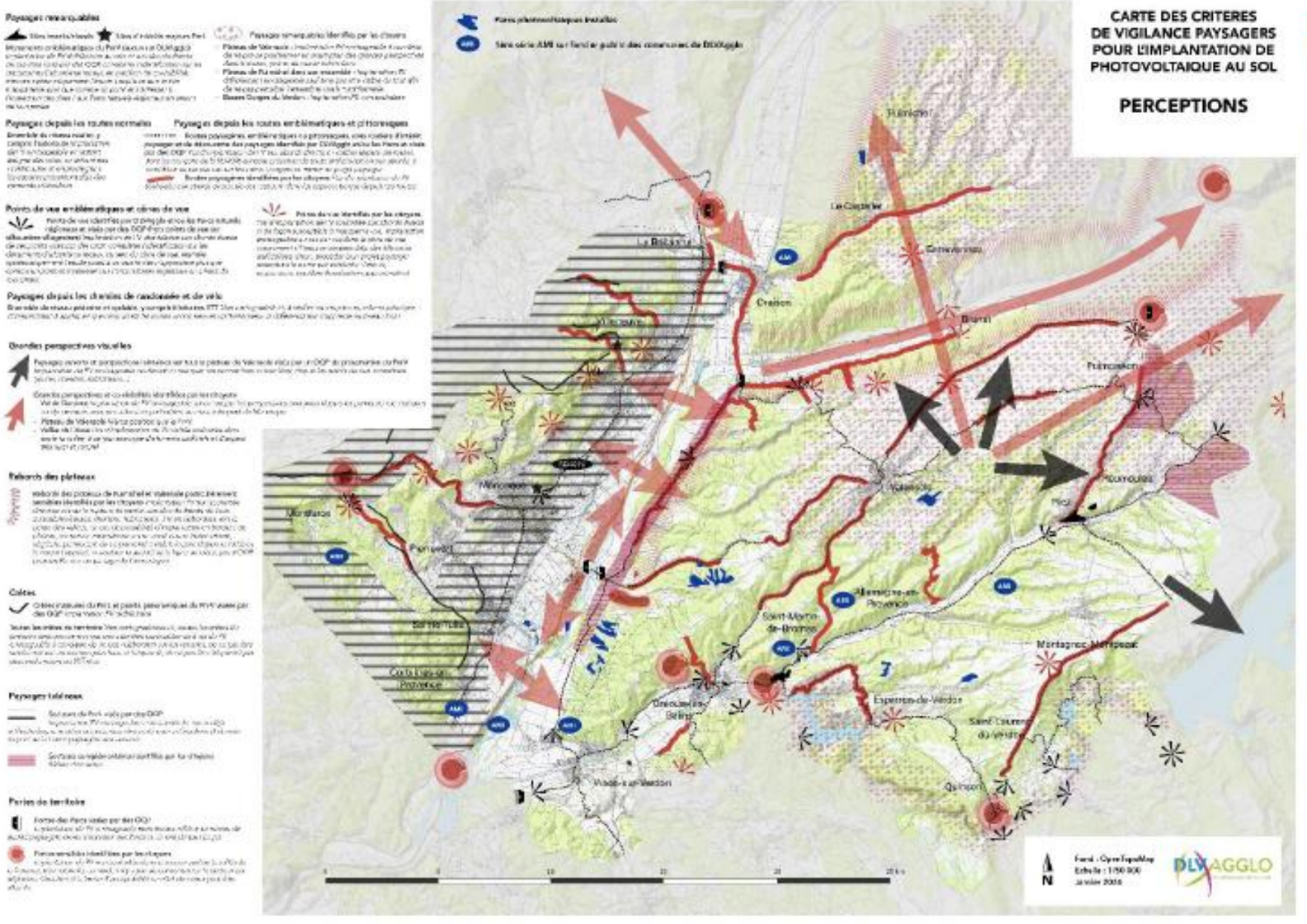

En rouge : Les sensibilités paysagères identifiées par les citoyens

Par exemple :

Grandes perspectives et co-visibilités identifiées par les citoyens

Préconisation sur le secteur Val de Durance : Implantation de PV envisageable sans masquer les perspectives existantes, avec une attention particulière au niveau du pont de Manosque

OQP de préservation du PNR du Verdon

Paysages ouverts et perceptions lointaines sur le plateau de Valensole : Implantation de PV envisageable sans masquer les perspectives existantes, ni interférer depuis les points de vue accessibles

LE PLAN D'ACTIONS

OBJECTIFS DE QUALITÉ PAYSAGÈRE		ACTIONS	PORTEUR	PARTENAIRES	CALENDRIER
N°1 RATIONALISER ET HIÉRARCHISER LE DÉPLOIEMENT DU PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL EN MILIEU NATUREL	1	Intégrer le PPTE dans une démarche plus globale Climat-Air-Energie		Chambres de Commerce et d'Industrie, VINCI Autoroutes, SNCF, EDF	Articulation avec le PCAET réalisée Identification des secteurs anthropisés mobilisables réalisée Encouragement de la mobilisation du foncier industriel en cours
	2	Réaliser une carte d'enjeux spécifiques à DLVAgglo pour l'implantation de photovoltaïque au sol		Parcs naturels régionaux du Verdon et du Luberon, DDT04, DREAL PACA, ADEME Acteurs et Institutionnels de l'Agriculture, de la Biodiversité, de l'Énergie, de la Forêt, du Patrimoine, du Tourisme, de l'Urbanisme	Carte réalisée durant l'élaboration du PPTE et incluse dans le Guide (cf. action 5) Mises à jour régulières à venir Mise à disposition par le Service Système d'Informations Géolocalisées (SIG) de DLVAgglo
	3	Définir une méthode d'appréhension de l'effet de cumul dans le paysage		Parcs naturels régionaux du Verdon et du Luberon, DREAL PACA	Méthode élaborée et disponible au sein du Guide (cf. action 5)
	4	Favoriser l'approche transversale et territoriale des projets d'énergie renouvelable		Opérateurs d'énergies renouvelables, CNPF, SDIS04 et 83, ONF, COFOR, Calorem, Parcs naturels régionaux du Verdon et du Luberon, Chercheurs et Universitaires, Acteurs de l'énergie, Associations, EcoCampus de Sainte-Tulle, Offices de Tourisme, Éleveurs et Bergers, Chambres d'Agriculture	À partir de 2024
N°2 PRÉSERVER, VOIRE RENFORCER LA QUALITÉ DE LA PERCEPTION DES PAYSAGES HABITÉS N°3 ASSURER LA PRÉSERVATION DE LA QUALITÉ PAYSAGÈRE DES ESPACES RURAUX ET NATURELS N°4 RESPECTER LES GRANDS SYSTÈMES DE PERCEPTION DES PAYSAGES	5	Connaître et traduire en enjeux, objectifs et cartes, la perception du paysage de DLVAgglo par les populations		Parcs naturels régionaux du Verdon et du Luberon, CNDP, DREAL PACA, communes	Démarche participative menée en 2023 dans le cadre du PPTE Approche locale à poursuivre à l'échelle communale
	6	Rédiger un guide d'accompagnement à l'implantation du photovoltaïque au sol en milieu naturel sur le territoire de DLVAgglo		Parcs naturels régionaux du Verdon et du Luberon, DREAL PACA, ADEME	Guide réalisé durant l'élaboration du PPTE Traduction des recommandations du Guide aux documents d'urbanisme à venir
	7	Poursuivre l'Observatoire Photographique des Paysages des Parcs naturels régionaux		DLVAgglo, Associations de photographes amateurs	À partir de 2024
N°5 METTRE EN ŒUVRE, APPROFONDIR ET CONSOLIDER LE PLAN PAYSAGE ET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE	8	Diffuser le PPTE et favoriser l'appropriation de ces outils produits sur le territoire de DLVAgglo		Parcs naturels régionaux du Verdon et du Luberon, DREAL PACA, CODEV, Communes, Guichet Unique 04, DDT04, DDTM83, CD04, CD83	À partir de l'automne 2024 avec une mise en ligne du PPTE sur la page internet dédiée «Transition énergétique» de DLVAgglo
	9	Intégrer les travaux du PPTE dans les futurs AMI		Parcs naturels régionaux du Verdon et du Luberon, Communes	À partir de 2024, le Guide, livret n°3 à destination des opérateurs sera joint aux appels à manifestation d'intérêt
	10	Echanger avec les services de l'Etat et l'ADEME pour aller vers une mise à jour des doctrines		Parcs naturels régionaux du Verdon et du Luberon, DDT04 et DDTM83	À partir de 2024
	11	Mettre à jour les doctrines des Parcs naturels régionaux du Verdon et du Luberon			À partir de 2024
	12	Partager le retour d'expérience DLVAgglo pour inspirer des initiatives similaires		Parcs naturels régionaux du Verdon et du Luberon	À partir de l'automne 2024 avec le relais institutionnel de la DREAL PACA et de l'ADEME
	13	Traduire le PPTE au Schéma de Cohérence Territoriale de DLVAgglo			Prochaine révision du SCoT (court à moyen terme)
	14	Accompagner la traduction du PPTE dans les documents d'urbanisme locaux		Parcs naturels régionaux du Verdon et du Luberon, Communes	À partir de 2024

- Inclut les actions réalisées dans le cadre du PPTE
- Renvoie au Guide
- Définit des actions-phares
- Gouvernance principale des actions : DLVAgglo

Faire dialoguer analyses écologiques et débat social

Les travaux du PPTE permettent d'accompagner les communes dans la définition de leurs zones d'accélération pour les énergies renouvelables dans le cadre de l'application de la loi APER.

- En réponse aux préoccupations citoyennes vis-à-vis des espaces forestiers, l'agglomération met en œuvres plusieurs actions sur le foncier anthropisé : appui aux communes pour la rédaction d'AMI PV sur parcelles communales anthropisées (Roumoules et Corbières en ce moment par exemple), couverture des parkings de la commune de Manosque, AMI PV de la ZA St Maurice…

Les développeurs avec qui nous sommes en contact nous questionnent régulièrement sur l'avancée du PPTE. Ils ont conscience qu'ils devront prendre en compte les préconisations formulées dans le guide. Les services de l'Etat étant au fait de nos travaux, ils seront vigilants sur ce point.

- Notre rôle d'élu est de protéger nos territoires, de planifier, mais également de penser à l'avenir et à ce qui nous permet de réduire un peu notre consommation énergétique. Nous dévons trouver l'équilibre sans altérer ce qui fait la spécificité de la Haute-Provence chez nous : ses paysages.

Les questions auxquelles nous ne répondons pas

- La forêt occupe près de la moitié du territoire de DLVAgglo. En l'état de la réglementation actuelle, les projets photovoltaïques au sol en espaces forestiers (nécessitant défrichement) sont comptabilisés comme consommateurs d'ENAF (loi ZAN). La transition énergétique est donc mise en concurrence, entre autres, avec la création de nouveaux logements…
- La réglementation semble favoriser le photovoltaïque en zones agricoles, via l'agrivoltaïsme, mais le PPTE n'aborde pas ce sujet (les services de l'Etat et la Chambre d'Agriculture de notre département ne s'étant pas encore réellement positionnés sur la question). A ce jour, de nombreux projets utilisent le volet agricole comme justification de leurs installations photovoltaïques. Des projets expérimentaux, comme des ombrières sur des champs de pommiers, pourraient voir le jour.
- Une compétence non décentralisée : l'Etat et RTE décident *in fine* en termes d'études environnementales, d'autorisation de raccordement, de permis de construire … dans des logiques parfois éloignées des territoires
- Une industrie très capitalistique qui nécessite le recours au privé…

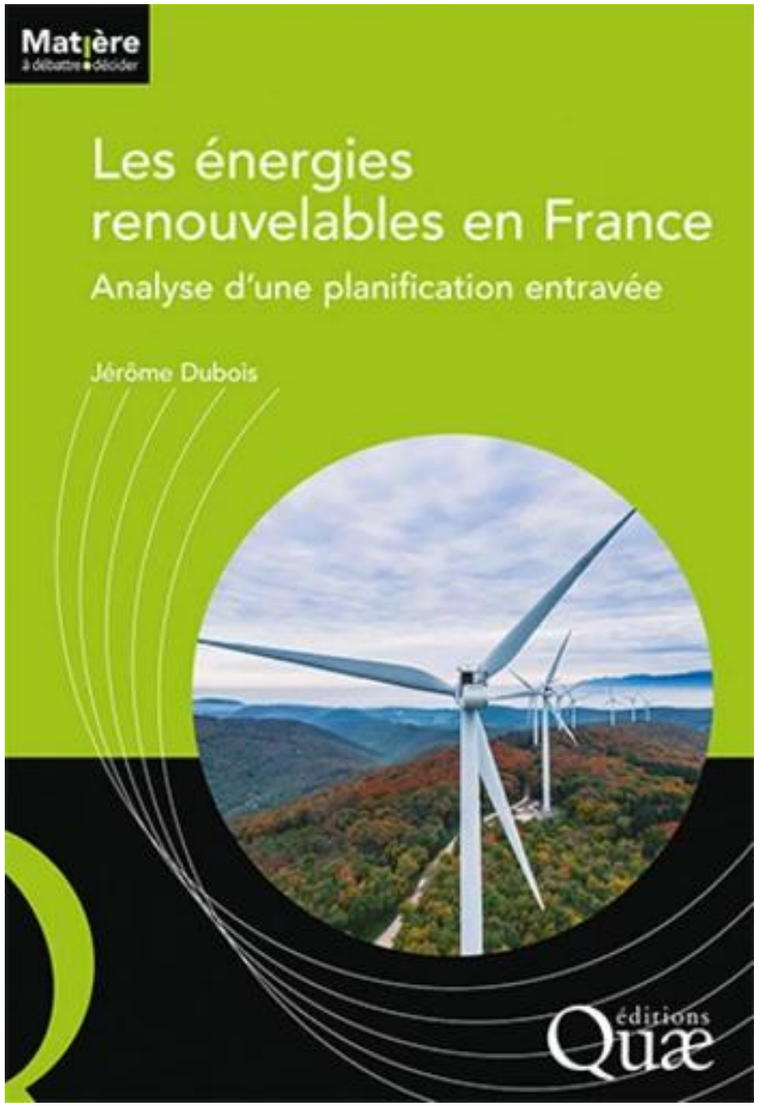

Merci pour votre attention